

Origines de propriété :

- *Acte du 16 mai 1959 :*
 - Acquisition à M. et Mme HELITAS, parcelle cadastrée section C n° 104 de 750 m².
 - Acquisition à M. et Mme COLOT, parcelle cadastrée section C n° 106 de 1010 m².
- *Acte du 25 août 1959*, acquisition auprès de M. et Mme HAUF, des parcelles cadastrées section C n° 107 pour 1214 m² et n° 109 pour 1993 m².
- *Acte d'échange du 27 août 1980* entre le Département, la Commune de Gretz-Armainvilliers, et les consorts MOINET. Parcelles cédées au Département par les Consorts MOINET cadastrées section C n° 336, par la Commune de GRETZ-ARMAINVILLIERS section C n° 335.

Description du site :

La construction était au départ en deux parties : subdivision (bureaux) et logement de fonction (+ garage).

La totalité du site est maintenant aménagé en bureaux, mais il reste les pièces fonctionnelles (SDB et cuisine).

L'ancien logement possédait un garage, qui a été condamné et transformé en local archives.

Le bâtiment est équipé d'une chaudière à gaz, et de double vitrage.

	Pièces	Surface des pièces en m ² (hors espaces de circulation)
Rez-de-chaussée	hall d'entrée	22, 00
	vestiaires	6, 60
	bureaux	17, 50
		17, 50
		29, 40
		19, 90
		19, 90
		12, 65
		9, 00
		8, 85
1 ^{er} étage	espace de vie	45, 25
	dégagement	26, 50
	divers	12, 25
		12, 60
		7, 10
		7, 60
		28, 70
		12, 85
		13, 25
		4, 50
	4, 50	
	18, 70	

Diagnostiques techniques :

Les diagnostics techniques immobiliers sont à réaliser.